

**RAPPORT
N° 2017/O2/245**

ASSEMBLEE DE CORSE

2^{EME} SESSION ORDINAIRE DE 2017

REUNION DES 26 ET 27 OCTOBRE

**RAPPORT DE MONSIEUR LE PRESIDENT
DU CONSEIL EXECUTIF**

**LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES
POUR L'ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES
DE TYPES ORDINATEURS DE BUREAU, STATIONS
DE TRAVAIL, ORDINATEURS PORTABLES**

COMMISSION COMPETENTE :

COMMISSION DES FINANCES ET DE LA PLANIFICATION



**AUTORISATION DE LANCEMENT ET DE SIGNATURE DE MARCHÉS PUBLICS
DE LA DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION**

Rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse

Raportu di u Presidente di u consigliu Esecutivu di Corsica

L'objet du présent rapport est de présenter et d'autoriser le lancement d'un appel d'offres ouvert européen à bons de commande concernant le marché suivant pour la direction des systèmes d'information ainsi que la signature de tous les actes afférents :

1. Acquisition de matériels informatique de types ordinateurs de bureau, stations de travail, ordinateurs portables, accessoires et périphériques, imprimantes et traceurs ainsi que des services éventuellement associés à ces équipements (livraison et installation sur site, mise en œuvre, paramétrage, formation, extension de la garantie sur site).

Les fournitures et services sont répartis en lots d'exécution désignés ci-après :

- Lot n° 1 : Ordinateurs de bureau, stations de travail, ordinateurs portables, périphériques et accessoires,
- Lot n° 2 : Imprimantes, traceurs, scanners, périphériques et accessoires.

Il est envisagé de mettre en place un marché à bons de commande sans minimum et sans maximum sur une durée d'1 an reconductible 3 fois, sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans.

Je vous propose de m'autoriser à lancer les procédures désignées ci-dessus ainsi qu'à signer les marchés et tous les actes afférents à ces dossiers.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

FINANCEMENT DES OPERATIONS

- 1- Description de l'opération : **La Collectivité Territoriale de Corse souhaite faire l'acquisition de matériels informatique de types ordinateurs de bureau, stations de travail, ordinateurs portables, accessoires et périphériques, imprimantes et traceurs ainsi que des services éventuellement associés à ces équipements (livraison et installation sur site, mise en œuvre, paramétrage, formation, extension de la garantie sur site).**

L'objet du présent rapport est de présenter et d'autoriser le lancement d'un appel d'offres ouvert européen à bons de commande concernant le marché suivant pour la direction de l'informatique et des techniques de communication :

- 2- **Acquisition de matériels informatique de types ordinateurs de bureau, stations de travail, ordinateurs portables, accessoires et périphériques, imprimantes et traceurs ainsi que des services éventuellement associés.**

Les fournitures et services sont répartis en lots d'exécution désignés ci-après :

- Lot n° 1 : Ordinateurs de bureau, stations de travail, ordinateurs portables, périphériques et accessoires,
- Lot n° 2 : Imprimantes, traceurs, scanners, périphériques et accessoires.

Prestations attendues

La Collectivité Territoriale de Corse souhaite faire l'acquisition de matériels informatique de types ordinateurs de bureau, stations de travail, ordinateurs portables, accessoires et périphériques, imprimantes et traceurs ainsi que des services éventuellement associés à ces équipements (livraison et installation sur site, mise en œuvre, paramétrage, formation, extension de la garantie sur site).

Il est envisagé de mettre en place un marché à bons de commande sans minimum et sans maximum sur une durée d'1 an reconductible 3 fois, sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans.

Coût estimatif total de l'opération: HT	158 305,00 €
TTC	189 966,00 €

Lot n° 1 : Ordinateurs de bureau, stations de travail, ordinateurs portables, périphériques et accessoires

SECTION :

INVESTISSEMENT
 FONCTIONNEMENT

Les AP ou AE ont-elles déjà été inscrites ? OUI
 NON INSCRIPTION

Si OUI, pour quel montant ? 150 000 € +10 000 €
Et à quel BP/ BS / DM ? BP BP2017

N° Programme (s) : 5711 INFORMATIQUE

N° Opération (s) : 5711J0001

Lot n° 2 : Imprimantes, traceurs, scanners, périphériques et accessoires

SECTION :

INVESTISSEMENT
 FONCTIONNEMENT

Les AP ou AE ont-elles déjà été inscrites ? OUI
 NON INSCRIPTION

Si OUI, pour quel montant ? 30 000 €
Et à quel BP/ BS / DM ? BP BP2017

N° Programme (s) : 5711 INFORMATIQUE

N° Opération (s) : 5711J0001

ASSEMBLEE DE CORSE

**DELIBERATION N° 17/ AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
HABILITANT LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE A LANCER
ET SIGNER LES MARCHES PUBLICS DE LA DIRECTION DES SYSTEMES
D'INFORMATION EN MATIERE D'ACQUISITION DE MATERIELS
INFORMATIQUE DE TYPES ORDINATEURS DE BUREAU, STATIONS DE
TRAVAIL, ORDINATEURS PORTABLES, ACCESSOIRES ET PERIPHERIQUES,
IMPRIMANTES ET TRACEURS AINSI QUE DES SERVICES EVENTUELLEMENT
ASSOCIES A CES EQUIPEMENTS**

SEANCE DU

L'An deux mille dix-sept et le , l'Assemblée de Corse régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** le décret n° 2006.975 du 1^{er} août 2006 portant Code des Marchés Publics,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

AUTORISE le Président du Conseil Exécutif de Corse à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, le règlement des marchés, la passation d'avenants sans incidence financière relatifs à l'**Acquisition de matériels informatique de types ordinateurs de bureau, stations de travail, ordinateurs portables, accessoires et périphériques, imprimantes et traceurs ainsi que des services éventuellement associés.**

Les fournitures et services sont répartis en lots d'exécution désignés ci-après :

- Lot n° 1 : Ordinateurs de bureau, stations de travail, ordinateurs portables, périphériques et accessoires,
- Lot n° 2 : Imprimantes, traceurs, scanners, périphériques et accessoires

Il est envisagé de mettre en place un marché à bons de commande sans minimum et sans maximum sur une durée d'1 an reconductible 3 fois, sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans.

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AIACCIU, u

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI